

Projet de loi portant des dispositions diverses en matière de statut social des indépendants, n^{os} [1430/1 à 5](#).

Le projet de loi portant des dispositions diverses apporte un certain nombre de modifications à:

- *l'AR n° 38 du 27 juillet 1967 organisant le statut social des travailleurs indépendants (chapitres 2 et 4);*
- *l'arrêté royal du 18 novembre 1996 instaurant une assurance sociale en faveur des travailleurs indépendants en cas de faillite, de situations y assimilées ou de cessation forcée (chapitre 3);*
- *l'article 79 de la loi du 28 avril 2010 portant des dispositions diverses (chapitre 5) et qui est relatif au régime de l'entrepreneur remplaçant.*

Les adaptations apportées à l'AR n° 38 portent sur les dispositions qui régissent les obligations de l'indépendant en matière de cotisations et les amendes administratives.

Il y est notamment question:

- *d'une adaptation de l'article 13, § 1er, alinéa 4, régissant les taux de cotisations pour les pensionnés qui peuvent percevoir des revenus professionnels illimités issus d'une activité indépendante exercée suite à la récente réforme du travail autorisé;*
- *d'une précision à apporter concernant les décisions de levée de responsabilité solidaire pour le paiement des cotisations sociales des travailleurs indépendants;*
- *de la réinstauration d'une disposition concernant la possibilité de contester la légalité des décisions de la Commission des dispenses de cotisations;*
- *de certaines modifications techniques concernant les amendes administratives, inspirées des dispositions du Code pénal social;*
- *d'une augmentation du montant que les caisses d'assurances sociales peuvent retenir suite à l'imposition d'une amende administrative pour affiliation fictive.*

Les modifications prévues dans le cadre de l'assurance faillite concernent un changement de nom et une extension du champ d'application aux indépendants qui cessent officiellement leur activité indépendante pour des difficultés économiques.

Enfin, en ce qui concerne le régime de l'entrepreneur remplaçant, il s'agit d'adapter une disposition afin de la rendre conforme à la nouvelle réglementation en matière d'aidants proches.

[Lire la discussion](#)

Le projet de loi n° 1430 est adopté par 136 voix

Vote nominatif : 003

Oui	136
-----	-----

Almaci Meyrem, Becq Sonja, Beke Wouter, Bellens Rita, Ben Hamou Nawal, Blanchart Philippe, Bogaert Hendrik, Bonte Hans, Bracke Siegfried, Brotcorne Christian, Burton Emmanuel, Buysrogge Peter, Calomne Gautier, Calvo Kristof, Capoen An, Carcaci Aldo, Cassart-Mailleux Caroline, Chastel Olivier, Cheron Marcel, Claerhout Sarah, Clarinval David, Crusnière Stéphane, Daerden Frédéric, Dallemagne Georges, De Coninck Inez, De Coninck Monica, de Coster-Bauchau Sybille, Dedecker Peter, Dedry Anne, Degroote Koenraad, de Lamotte Michel, Delannois Paul-Olivier, Delizée Jean-Marc, Delpérée Francis, Demeyer Willy, Demir Zuhail, Demon Franky, De Roover Peter, Deseyn Roel, Devin Laurent, De Vriendt Wouter, Dewael Patrick, De Wever Bart, Dewinter Filip, De Wit Sophie, D'Haese Christoph, Dierick Leen, Dispa Benoît, Ducarme Denis, Dumery Daphné, Fernandez Fernandez Julie, Flahaux Jean-Jacques, Fonck Catherine, Foret Gilles, Frédéric André, Friart Benoît, Gabriëls Katja, Gantois Rita, Goffin Philippe, Grosemans Karolien, Grovonius Gwenaëlle, Gustin Luc, Hedebouw Raoul, Heeren Veerle, Hellings Benoit, Hufkens Renate, Jadin Kattrin, Janssens Dirk, Jiroflée Karin, Kir Emir, Kitir Meryame, Klaps Johan, Laaouej Ahmed, Lachaert Egbert, Lahaye-Battheu Sabien, Lalieux Karine, Lanjri Nahima, Lutgen Benoît, Luykx Peter, Massin Eric, Mathot Alain, Matz Vanessa, Metsu Koen, Miller Richard, Muylle Nathalie, Nollet Jean-Marc, Onkelinx Laurette, Özen Özlem, Pas Barbara, Pehlivan Fatma, Penris Jan, Piedboeuf Benoît, Pirlot Sébastien, Pivin Philippe, Poncelet Isabelle, Raskin Wouter, Schepmans Françoise, Scourneau Vincent, Senesael Daniel, Smaers Griet, Smeyers Sarah, Somers Ine, Spooren Jan, Temmerman Karin, Terwingen Raf, Thiébaud Eric, Thiéry Damien, Thoron Stéphanie, Top Alain, Uyttersprot Goedele, Van Biesen Luk, Van Camp Yoleen, Van Cauter Carina, Vande Lanotte Johan, Van den Bergh Jef, Van der Maelen Dirk, Van de Velde Robert, Van Hecke Stefaan, Van Hees Marco, Vanheste Ann, Van Hoof Els, Van Mechelen Dirk, Van Peel Valerie, Van Quickenborne Vincent, Van Rompuy Eric, Van Vaerenbergh Kristien, Vanvelthoven Peter, Vercamer Stefaan, Verherstraeten Servais, Vermeulen Brecht, Vuye Hendrik, Willaert Evita, Wilrycx Frank, Wollants Bert, Wouters Veerle, Yüksel Veli

Non	000
-----	-----

Abstentions	000
-------------	-----